

## Gravelot à collier interrompu, *Charadrius alexandrinus* (Linné, 1758)

Synonyme : Pluvier à collier interrompu, Pluvier (ou Gravelot) à pattes noires, Pluvier de Kent  
Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Charadriidés

### Description de l'espèce

Le Gravelot à collier interrompu est un limicole de petite taille. Son dos est uniformément brun fauve assez pâle. La face et les parties inférieures sont blanc pur. Les pattes sont noires ou gris brunâtre. En vol, la barre alaire bien visible et le blanc très étendu sur les côtés de la queue sont distinctifs.

Le plumage du mâle adulte nuptial est typique : la gorge, le collier, le front et le sourcil blanc contrastent fortement avec un bandeau noir, assez fin sur les lores, puis s'élargissant en arrière de l'œil sombre. La calotte est brun roux orangé, d'une intensité variable selon les individus. Une bride noire la sépare du front blanc. Un trait noir, plus ou moins large, est présent de chaque côté de la poitrine.

La femelle est plus terne, les marques sont estompées, le noir étant remplacé par du gris brunâtre. Le blanc est moins étendu sur le front et le sourcil. En hiver, les deux sexes deviennent plus pâles, gris brunâtre.

Le juvénile ressemble à la femelle, avec des marques encore plus vagues, et le dessus présente d'étroits lisérés pâles, très vite usés. Le bec reste entièrement noir à tous les âges et en toute saison.

Deux mues interviennent sur le cycle annuel : l'une essentiellement entre la deuxième décennie de juillet et fin septembre, la seconde, ne concernant que les plumes de couverture, a lieu entre mi-décembre et début février.

Peu loquace, le répertoire du Gravelot à collier interrompu comprend des petits cris fréquemment émis à l'envol. Le chant est caractéristique : une série de syllabes répétées en cadence et de plus en plus rapide (JCR, CD2/pl.33). Ce chant est émis soit en vol papillonnant, soit posé, parfois sur un petit promontoire (petit tas d'algues ou autre épave sur les plages).

Longueur totale du corps : 15 à 17 cm. Poids : entre 38 et 49 g.

### Difficultés d'identification (similitudes)

La combinaison de la coloration générale plus pâle, des pattes et du bec sombres, de la barre alaire bien visible et du blanc très étendu aux cotés de la queue permettent de distinguer facilement le Gravelot à collier interrompu du Grand gravelot (*Charadrius hiaticula*) et du Petit Gravelot (*Charadrius dubius*).

Le juvénile peut plus facilement être confondu avec celui du Petit Gravelot, dont les pattes peuvent être assez sombres. Il présente cependant toujours un cercle orbital jaunâtre.

La silhouette du Gravelot à collier interrompu est également diagnostique : plus haut sur pattes et de corps plus court que les autres espèces, il est aussi plus élégant et plus rapide dans ses déplacements.

### Répartition géographique

Cosmopolite, le Gravelot à collier interrompu habite les zones côtières tempérées et tropicales ainsi que les zones humides intérieures d'Eurasie, d'Amérique et du nord de l'Afrique. Cinq sous-espèces sont généralement reconnues. *Charadrius alexandrinus alexandrinus* est la seule sous-espèce présente dans l'ouest du Paléarctique [bg13].

En Europe, sa répartition est essentiellement littorale. Il niche sur les rivages de l'Ouest de la Baltique, de la mer du Nord, de l'océan Atlantique, de la Méditerranée et de la mer Noire. Quelques petites populations relictuelles existent dans l'intérieur de l'Espagne, de la Turquie, de la Hongrie, de l'Autriche, de la Serbie et du Monténégro [5 ; bg30]. La majorité de cette population européenne de Gravelot à collier interrompu est migratrice, les zones d'hivernages sont situées du pourtour ouest-méditerranéen aux rivages de l'Afrique du Nord-Ouest : Guinée-Bissau, Mauritanie notamment [4].

En France, l'espèce niche sur le littoral, du Nord à la Gironde, ainsi que sur la côte méditerranéenne, Corse comprise. Les départements de l'Aude, des Bouches-du-Rhône et de la Manche accueillent près de la moitié de la population nationale [bg10 ; bg19]. La Camargue, la Bretagne et la Vendée sont des sites importants pour le stationnement des migrateurs postnuptiaux. Des hivernants sont observés sur l'ensemble du littoral, mais des effectifs significatifs ne sont notés qu'en zone méditerranéenne (Salins d'Hyères et Camargue) [bg19].

### Biologie

#### Ecologie

Le Gravelot à collier interrompu niche dans des milieux ouverts, avec une végétation clairsemée ou absente et présentant un substrat lui permettant de cacher ses œufs : sable, gravier, galets, coquillages, laisse de haute mer, gravats éventuellement. Il fréquente donc les plages, les dunes, les lagunes, les champs sableux ou caillouteux, les marais salants, les lotissements ostréicoles, les rives de certains petits fleuves côtiers, mais aussi parfois des friches industrielles ou des zones de remblais. L'espèce niche généralement en colonie, souvent lâche, parfois dense,

souvent associée à d'autres oiseaux (Sternes *Sterna* sp., Echasses blanches *Himantopus himantopus*, Vanneaux huppés *Vanellus vanellus*) mais des couples isolés sont aussi fréquents.

### Comportement

La migration pré-nuptiale s'effectue de mi-mars à fin mai, avec encore quelques oiseaux en juin. C'est durant ce passage que l'espèce s'observe plus fréquemment à l'intérieur des terres, principalement dans les régions de grands plans d'eau et d'étangs.

Dès la mi-juin, des rassemblements sont notés, composés de juvéniles émancipés et d'adultes ayant terminés leur reproduction. Ces groupes vont grossir au fil des semaines, renforcés par les premiers migrateurs et les effectifs vont culminer fin août-début septembre : jusqu'à 350 individus en août en Baie de l'Aiguillon, Vendée, et surtout 4 000 fin août-début septembre en Camargue [bg19]. A la fin octobre, le Gravelot à collier interrompu a quitté notre pays, mais l'hivernage semble se développer, ou est plus activement recherché par les observateurs.

### Reproduction et dynamique des populations

L'arrivée des premiers oiseaux sur les sites de reproduction a généralement lieu dans la seconde quinzaine de mars (date moyenne le 20 mars en Bretagne [1]). A l'aide de sa poitrine, le mâle creuse plusieurs petites cuvettes sur son territoire. L'une d'elles sera choisie par la femelle qui y déposera trois œufs en moyenne.

La période de ponte débute généralement fin mars et s'achève en juillet, avec un pic de mi-avril à fin juin. Cet étalement important de la période de nidification s'explique par un très fort taux d'échec. Celui-ci est lié aux fréquents dérangements d'origine humaine, à une prédation élevée, ainsi qu'à la possibilité d'effectuer une seconde nichée en cas de succès de la première.

L'incubation dure 26 jours en moyenne. Quelques jours après l'éclosion, la femelle abandonne les poussins, qui sont alors élevés uniquement par le mâle, et elle tente une nouvelle nidification avec un autre mâle.

L'élevage des poussins dure de quatre à six semaines, en fonction de l'abondance de la nourriture disponible. Des jeunes non volants sont donc encore présents sur les sites de reproduction jusqu'à la fin du mois d'août. Ils acquièrent leur indépendance quelques jours après l'envol.

Le succès reproducteur serait de 2,3 jeunes par couple [bg7]. L'âge de la première reproduction intervient à un ou deux ans. La longévité maximale observée est de dix ans [1], et jusqu'à 18 ans d'après les données de baguage [bg60].

### Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Gravelot à collier interrompu est constitué de proies variées : insectes (adultes et larves de coléoptères, diptères, phryganes...), mollusques, vers, crustacés... Les nicheurs s'alimentent à la manière typique des Gravelots : course rapide de-ci de-là, pause pour observer, capture de la proie repérée à la surface du sol.

### Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (Cor. 11.125, 11.22 et 11.31)

1130 - Estuaires (Cor. 13.2 et 11.2)

1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (Cor. 14)

1150\*- Lagunes côtières (Cor. 21)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

1210 - Végétation annuelle des laisses de mer (Cor. 17.2)

1220 - Végétation vivace des rivages de galets (Cor. 17.3)

1310 - Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (Cor. 15.1)

### Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée en France (article 1 et 5 de l'arrêté du 17 avril 1981 modifié par l'arrêté du 5 mars 1999), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, aux Annexes II de la Convention de Berne et de la Convention de Bonn et listée en catégorie A3c de l'AEWA (populations Ouest Europe et Ouest Méditerranée/Ouest Afrique).

### Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Les sites majeurs qui abritent un pourcentage important de la population française de l'espèce, essentiellement situés en région méditerranéenne, sont très partiellement protégés. C'est notamment le cas des sites du Languedoc : Etangs Montpelliérains, Etangs Narbonnais, Etangs de Leucate et Lapalme et de la Camargue. Les salins d'Hyères et de Pesquiers sont désignés en ZPS. Les sites importants suivants de la façade atlantique et de la Manche sont également partiellement protégés : Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin, Estuaires Picards : baies de Somme et d'Authie, Baie d'Audierne (ZPS et réserve naturelle).

## Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation du Gravelot à collier interrompu est défavorable en Europe (« En déclin » [bg2]). Il est « rare » en France, son effectif nicheur et sa distribution sont considérés comme probablement stables ou ayant varié de moins de 20% depuis les années 1970 [bg53]. Environ 5% de l'effectif nicheur européen est présent en France.

La population nicheuse d'Europe est estimée à 25 000-34 000 couples [5], répartie essentiellement en Turquie (25% du total), Espagne (19%) et au Portugal (16%). Si la tendance est à la stabilité des effectifs dans la partie méditerranéenne de l'aire de répartition, un déclin sévère est enregistré en Ukraine, sur les bords de la Mer Noire, et surtout au niveau de la population nord-ouest européenne. Le Gravelot à collier interrompu a déjà disparu de Grande-Bretagne et est au bord de l'extinction en Suède.

La population française a été recensée trois fois depuis les années 1970 : un millier de couples en 1970 [bg70], 1 075 à 1 160 couples pour les années 1982-1983 [bg20] et 1 252-1 451 pour les années 1995-1996 [bg10]. Cette relative stabilité générale masque des variations importantes au niveau régional ou des fluctuations locales. Selon les départements, de fortes disparités dans le niveau de connaissance de l'espèce sont enregistrées. Les données les plus anciennes sont bien souvent des estimations et non des dénombrements complets. Des secteurs bien suivis sur de longues périodes ont mis en évidence une croissance notable des effectifs nicheurs uniquement sur le littoral normand. Les autres secteurs ayant enregistré une augmentation de leur population sont généralement ceux ayant souffert d'un défaut de prospection avant l'enquête de 1995-1996 (Aude surtout). Inversement, des baisses réelles d'effectifs sont notés sur des secteurs bien couverts : Hérault, Bretagne...

L'hivernage du Gravelot à collier interrompu n'est pas rare en France. Il concerne plusieurs centaines d'oiseaux, répartis essentiellement sur les rives de la Méditerranée, mais aussi quelques oiseaux sont dénombrés à la mi-janvier sur la côte atlantique (Gironde, Vendée, Bretagne), ainsi que sur le littoral normand [bg40-non publié].

## Menaces potentielles

En France, le Gravelot à collier interrompu est une espèce exclusivement liée au littoral. Les espaces qu'il fréquente sont des zones à fort enjeux économique et social : accroissement démographique exponentiel, développement du tourisme hors saison, pratique grandissante des "sports de pleine nature", activités aquacoles... Il en résulte une raréfaction des milieux favorables à l'accomplissement du cycle biologique de l'espèce, non compensée par la colonisation, souvent temporaire, de sites artificiels.

La destruction de biotope est liée à l'urbanisation (lagunes côtières, dunes), aux activités économiques en zone de marais (saliculture, conchyliculture, pisciculture), à l'érosion maritime (plages de l'atlantique), à la lutte contre les moustiques (maintien de niveau d'eau permanent sur des bassins qui s'asséchaient naturellement au printemps).

L'évolution naturelle des milieux, et particulièrement l'augmentation du couvert végétal, est aussi défavorable à l'espèce, entraînant la perte d'habitat. Dans les marais salants, l'abandon de l'activité salicole est généralement bénéfique les premières années, puis, le développement des salicornes et puccinelles devient rapidement trop important pour le Gravelot. Cette même végétalisation est le facteur limitant la présence de l'espèce sur des sites tels que le bord de fleuves côtiers, les champs caillouteux ou sableux, les anciennes cultures sur dunes...

Là où les milieux subsistent, l'espèce subit des dérangements de plus en plus conséquents comme le nombre de promeneurs sur les plages (qui croît aussi bien dans l'espace que dans le temps) avec de moins en moins de plages calmes et une fréquentation massive dès les premiers beaux jours du printemps ; la pratique du cerf-volant sur les plages et les dunes ; le développement de la circulation des véhicules, autorisés ou non ; la chasse en août sur le Domaine Public Maritime. Toutes ces activités étant de nature à perturber plus ou moins le bon déroulement de la nidification.

Le nettoyage des plages a considérablement augmenté sous la pression du public. Cette pratique, même manuelle, a un impact négatif très important pour l'espèce (perte des potentialités trophiques, destruction directe des nids ou des poussins, dérangements...).

Enfin, le Gravelot à collier interrompu est parfois soumis à une très forte pression de prédation (corvidés, goélands...).

## Propositions de gestion

La conservation des colonies existantes de Gravelot à collier interrompu passe par une application plus stricte de la loi "Littoral", afin d'éviter l'aménagement des plages, des dunes, des lagunes encore occupées par l'espèce.

L'espèce est connue pour nicher parmi les colonies d'autres larvo-limicoles (sternes et mouettes) dont la protection s'avère alors prioritaire (pose de clôture, surveillance)

Sur la base des travaux menés sur les côtes de Vendée, le succès de la reproduction ne peut-être envisagé qu'en assurant une action forte sur certains facteurs.

La fréquentation du public doit être contrôlée : pose de clôtures provisoires autour des secteurs les plus favorables, interdiction d'accès durant toute la période de reproduction sur les colonies à forte densité, présence de chiens à proscrire. La circulation des véhicules non autorisés (quad, moto, 4x4...) doit être plus sévèrement contrôlée et des

solutions recherchées pour éviter le passage sur les plages des tracteurs liés à la conchyliculture (création de nouvelles cales d'accès).

Le nettoyage des plages doit se limiter à la suppression manuelle des déchets non-organiques en fin d'hiver (avant fin mars).

Concernant la prédation naturelle, une action contre les prédateurs peut être envisagée localement (cage à pie ou à corneille...)

Le maintien d'une faible couverture végétale est crucial et peut passer par une intervention mécanique lourde, en dehors de la période de nidification [2].

Le développement des sports de nature (cerf-volant, kite-surf, VTT...) doit être encadré et la chasse en août sur les parties du Domaine Public Maritime concernées est à éviter. Enfin, la sensibilisation du public permettrait peut être de changer certains comportements.

En dehors des secteurs actuellement occupés, il est possible de favoriser l'espèce en lui dédiant de nouvelles zones. Des potentialités trophiques existent en de nombreux points du littoral, mais l'espèce ne s'installe pas, faute de site de nidification acceptable. Le remodelage superficiel du sol, même sur une faible surface de quelques centaines de mètres carrés, protégée par une clôture, l'interdiction de circulation, et éventuellement l'apport de graviers ou coquillages, permettrait l'installation du Gravelot à collier interrompu, mais aussi d'autres espèces auxquelles il peut s'associer lors de la reproduction (Grand et Petit Gravelot, Sterne naine, *Sterna albifrons*...).

### **Etudes et recherches à développer**

Le Gravelot à collier interrompu est un limicole assez peu étudié pour l'instant en France. L'évolution de ses effectifs doit être mieux cernée, et le recensement annuel des principales colonies serait pertinent.

Il serait intéressant de disposer d'études approfondies permettant de hiérarchiser la sensibilité de cette espèce aux facteurs de dérangement (promeneurs, sports de pleine nature, impact des nettoyages de plages...), afin d'identifier les causes principales du fort taux d'échec de la reproduction.

La réflexion sur la création de sites de substitution et le suivi des mesures de gestion des sites actuellement occupés et leur impact sur la dynamique des populations doit être envisagée.

Enfin, des recherches sont nécessaires pour améliorer la protection des nids [3].

### **Bibliographie**

1. BARGAIN, B., GELINAUD, G., LE MAO, P. & MAHOUT, J. (1998-1999).- Les limicoles nicheurs de Bretagne. *Penn Ar Bed* **171-172**: 68 p.
2. FOJT, E., TRIPLET, P., ROBERT, J.C. & STILLMAN, R.A. (2000).- Comparison of the breeding habitats of Little Ringed Plover *Charadrius dubius* and Kentish Plover *Charadrius alexandrinus* on a shingle bed. *Bird Study* **47**(1): 8-12.
3. JOHNSON, M. & ORING, L.W. (2002).- Are nest enclosure an effective tool in Plover conservation? *Waterbirds* **25**(2): 184-190.
4. SMIT, C.J. & PIERSMA, T. (1994).- Effectifs, distribution à la mi-janvier et migration des populations de limicoles utilisant la voie de migration est-atlantique. 2e partie. *Bulletin Mensuel de l'ONC* **194**(18-43).
5. THORUP, O. (2006).- *Breeding waders in Europe 2000*. International Wader Studies 14. International Wader Study Group, U.K. 142 p.